

Réf: Dossier 418781

Avis de constitution

SOCIETE « PHOENIX BTP AFRICA »

Siège ABIDJAN ANYAMA, ALLOKOI, Lot 1346, Ilot
138, Lot 1346, Ilot 138

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHOENIX BTP AFRICA »

Objet : - CONSTRUCTION – GENIE CIVIL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN ANYAMA, ALLOKOI, Lot 1346, Ilot 138, Lot 1346, Ilot 138

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN ZRATTY NADEGE (GÉRANT),
M N'GUESSAN MISSY ARMAND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03064 du 02/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39627/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

